

Séance du 06 Décembre 2017

Affaire n°2017 - 095

ACTIVITE DE LA SPL MARAINA

RAPPORT DU MANDATAIRE – EXERCICE 2016

Par délibération n°2014-028 en date du 16 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné M. Raymond TONG-YETTE en qualité de mandataire de la Commune de Bras-Panón à la SPL MARAINA.

Conformément à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport du mandataire est présenté au Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal acte le rapport du mandataire relatif à l'exercice 2016.

Le Maire,



Daniel GONTHIER.

Le Rapport annuel 2016 de la SPL Maraina – éléments de synthèse

La rédaction de ce rapport intervient dans le cadre du contrôle que les collectivités territoriales actionnaires doivent effectuer sur la SPL Maraina. Il s'agit pour les collectivités actionnaires responsables de la bonne gestion de la société de veiller par l'intermédiaire de leurs représentants au sein du conseil d'administration à ce que les activités de la société soient conformes aux objectifs qui lui ont été assignés afin de garder la maîtrise de leur outil.

L'insuffisance du contrôle des activités de la société par les collectivités est susceptible d'engager leur responsabilité.

Rappels sur la gouvernance

La SPL Maraina est composée de 20 Collectivités actionnaires.

Bientôt 23 : La Ville de Saint-Paul, le TCO et la CIREST ont engagé des démarches pour rejoindre l'actionnariat de la SPL en 2017.

17 membres au Conseil d'administration

- 9 sièges pour la Région Réunion
- 1 siège pour St Pierre
- 7 pour l'assemblée spéciale, comprenant (au 31/12/16) Saint André, Saint Benoit, Le Port, Saint Louis, Sainte Suzanne, Petite île et Casud .

La SPL MARAINA est un outil transparent et contrôlé :

Le statut de Société Publique Locale de Maraina conduit les collectivités actionnaires à exercer un contrôle permanent sur la vie de la société et sur son activité, de manière analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Ce contrôle analogue se manifeste à travers plusieurs instances :

- Au niveau interne :

Au niveau stratégique et fonctionnement général de la société par :

- L'Assemblée Spéciale
- Le Conseil d'Administration
- L'Assemblée Générale

Les mandataires des actionnaires présentent chaque année à l'assemblée délibérante de leur collectivité un rapport sur l'activité de la Société.

Au niveau opérationnel :

Chaque opération suit de plus un processus rigoureux comportant des étapes de contrôle par les Collectivités actionnaires.

- Le comité technique et d'engagement (CTE) avant l'approbation de la convention par l'Assemblée Spéciale et le Conseil d'Administration ;
- Le comité de contrôle Analogue (CCA) régulier, tout au long de la vie des opérations.

Au niveau externe :

Comme pour toute société privée, les comptes de Maraina sont contrôlés annuellement par un commissaire aux comptes.

Par ailleurs, la société est soumise à la présentation de Comptes Rendus Annuels à la Collectivité pour toute opération suivie en mandat ou concession, permettant une parfaite connaissance opérationnelle, comptable et budgétaire.

En 2015 et 2016, Maraina a fait l'objet de contrôles externes par 4 structures différentes:

- La CGSS,
- La Direction Générale des Finances Publiques,
- La Chambre Régionale des Comptes,
- L'actionnaire majoritaire la Région Réunion.

Ces contrôles ont pu mettre en évidence la bonne gestion de la société et proposer des axes de réflexion pour les années à venir.

Faits marquants 2016

Pour la première fois la SPL affiche un chiffre d'affaires supérieur à 3,2 M€ et pour la 4ème année consécutive un résultat comptable positif.

Faits marquant au niveau de la vie sociale :

- ❖ Réélection à l'unanimité de Madame Fabienne COUPEL-SAURET en tant que Présidente-Directrice Générale par décision du Conseil d'Administration du 09 Mars 2016 ;
- ❖ 14/06/2017 : Réélection à l'unanimité de M. Patrice SOUPRAYENMESTRY en qualité de Président de l'Assemblée Spéciale ;
- ❖ 28/12/2016 : Agrément du Conseil d'Administration pour l'entrée de 2 nouveaux actionnaires : Ville de Saint-Paul et TCO par cession d'actions de la Région Réunion
- ❖ 24/11/2016 : Délibération de la CIREST pour entrer à l'actionariat de la SPL par cession d'actions de la Région.

Faits marquants au niveau opérationnel :

- ✓ Mars : 1ère livraison d'opération de construction : cuisine et internat de la Maison Familiale Rurale de la Plaine des Palmistes
- ✓ Mars à septembre Roussin : travaux d'amélioration du confort thermique des salles de classe.
- ✓ Mai : 1ère Réception d'opération d'aménagement : RHI Terrain Elisa (Ste-Marie)
- ✓ Juillet 2016 : Notification de la nouvelle convention cadre pluriannuelle des « Etudes Développement et Aménagement 2016-2018 » pour la Région Réunion

- ✓ Aout : validation du tracé du Réseau Régional de Transport Guidé sur rail - carte
- ✓ Aout 2016 Langevin : remise aux normes de l'aspirateur à copeaux fin de GPA
- ✓ Aout : Lycée Roland Garros : réhabilitation de blocs sanitaires
- ✓ Aout 2016 Démarrage des travaux du pôle d'échange / parc Relais de Duparc
- ✓ Août : dépôt du 1er dossier de financement Fonds Barnier dans le cadre de la procédure d'Utilité Publique mise en œuvre pour la protection des personnes sur le secteur de la Passerelle (Chemin Bancoule) à Saint-Joseph. Une première à la Réunion.
- ✓ Septembre 2016 : notification des mandats de rénovation thermique de 19 lycées. Ce programme important représente un investissement total de 38M€
- ✓ Septembre : Réception du tronçon de la Voie Vélo Régionale de St Philippe
- ✓ Septembre : : démarrage des travaux de réhabilitation de la Salle Multimédia de l'Entre-Deux.
- ✓ Septembre : lancement des travaux des bureaux sur le site du Centre des Eaux Douces perspectives
- ✓ Octobre : réception de la Réhabilitation du Lycée Bouvet
- ✓ Décembre : lancement des travaux du DOJO Bras Panon
- ✓ Décembre : réalisation du dossier de mise à jour de l'Agenda d'Accessibilité programmée de la Région (sur 100 sites ERP) après avoir réalisé l'Ad'ap en 2015

Bilan financier de l'activité opérationnelle en 2016

Un acteur économique levier de croissance pour le territoire

Une activité en hausse de +10% avec un CA de 3.2 M. euros

L'activité de la SPL Maraina en 2016 a nettement augmenté par rapport à 2015 (+10%) et a dépassé pour la première fois les 3200 k€.

Le portefeuille de commandes de la SPL Maraina se constitue de 91 contrats qui ont généré des produits en 2016 (contre 72 en 2015) répartis entre les collectivités.

Les 212 marchés notifiés par Maraina en 2016 au travers de 160 consultations et plus de 800 offres reçues représentent un investissement financier total de 23 954 551,67 € TTC pour le développement du territoire de la Réunion.

Sur les 131 entreprises titulaires des marchés de Maraina, 124 détiennent moins de 3 marchés (soit 95%).

En 2016, les opérations de mandat ont généré un flux de 33 977 293 € d'encaissement sur les appels de fonds et 38 806 335 euros de décaissement dont 33 083 030 euros liés aux dépenses sur les opérations et 5 723 304 euros versés par avance aux fournisseurs.

Par conséquent, en 2016, Maraina a contribué à l'activité économique locale à hauteur de 38 M€ TTC (total factures payées sur 2016), dont plus de 35M€ pour les entreprises du BTP.

Des projets d'avenir pour la Réunion

Rappelons que le dernier cycle de 3 années (2013/2015) a permis à Maraina d'atteindre un niveau d'équilibre avec trois exercices bénéficiaires et à asseoir son modèle économique.

Maraina propose aujourd'hui une expertise avérée en :

- Transport par câble : étude de faisabilité pour Salazie + organisation d'un séminaire pour la Région
- Déplacement en vélo : établissement du PRV et de VVR + vélo libre service
- Valorisation du patrimoine foncier et bâti
- Étude environnementale + transport et déplacement + planification urbaine
- En construction ERP, désamiantage, mise aux normes, accessibilité handicapé
- Réalisation de réseau de fibres numériques
- Réalisation des bassins de baignade à la Réunion : Amo fiche COST de la Région et mandaté pour la réalisation de 3 bassins et 1 de plus attendu en 2017

Maraina est maintenant un outil incontournable de l'aménagement du territoire et est à la disposition des collectivités actionnaires pour l'étude et la mise en œuvre de leurs projets structurants.

Par ailleurs, le développement de nouvelles activités, s'il s'accompagne par la poursuite du renforcement des capacités de production permettra de renforcer le niveau de rentabilité de la SPL.

Maraina investira donc aussi, en 2017, de nouveaux domaines de compétences afin de déployer la stratégie des actionnaires en lien avec sa transformation en SPL et répondre aux attentes des collectivités concernant la gestion d'équipements publics ou l'exploitation de services publics.

Pour 2017, le prévisionnel d'activité est composé de :

- 3100 k€ provenant du portefeuille déjà signé
- 250 k€ provenant de la programmation 2017 de la convention EDA
- 95 k€ provenant de nouvelles opérations non encore contractualisées mais déjà identifiées

Autres informations

Au niveau des mentions légales

Le mandat de M. ETTY Justin Commissaire Aux Comptes est arrivé à expiration lors de l'Assemblée Générale du 06 Juin 2016. Dans ce cadre, ont été nommés pour une durée de six exercices, soit jusqu'au 31 Décembre 2021, Le Cabinet EXA, situé au 4 rue Monseigneur Mondon à Saint-Denis (97400), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, ainsi que le Cabinet AUDITEC SA, situé au 4 rue Monseigneur Mondon à Saint-Denis (97400) en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, et ce suite à un marché à procédure adaptée.

Au niveau des jetons de présence

L'exercice clos au 31/12/2016 enregistre un montant de 14 488 Euros charges comprises (soit 7 666.67€ nets) de jetons de présence pour les administrateurs dont les collectivités ont autorisé la perception de jetons.

Contrôles de gestion de la société

En 2016, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles :

- ❖ Le 14 Mars 2016 : notification par la Direction Générale des Finances Publiques de l'examen de l'ensemble des déclarations fiscales et des opérations de la Société portant sur la période 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2014, étendue au 31 Décembre 2015 en matière de TVA.
- ❖ Le 13 Mai 2016 : notification par la Chambre Régionale des Comptes de l'ouverture d'un examen de la gestion et de la vérification des comptes de la Société. Le 07 Novembre 2016, les observations provisoires relatives à cet examen ont été transmises à la Société. Le 28 Décembre 2016, la SPL Maraina a transmis ses réponses au rapport provisoire de la Chambre. Le rapport définitif de la Chambre a été transmis en date du 20 Juin 2017 ;
- ❖ Le 19 Mai 2016 : notification par la Région Réunion d'un contrôle portant sur la mesure des performances ainsi que leur amélioration. Le rapport provisoire de l'audit a été rendu le 16 Février 2017. Le rapport définitif a été reçu par la SPL Maraina le 06 Avril 2017.

Les chiffres clés

- 6 ans d'existence au service des territoires
- Un capital social de 2 401 487 euros
- 20 actionnaires communes et collectivités
- **3 248 619 euros de CA en 2016**
- **3,4 M d'euros à atteindre en 2017**
- 35 salariés, 20 femmes et 15 hommes
- 37 ANS : moyenne d'âge de l'entreprise
- 560 heures de heures de formation continue pour les salariés en 2016

- **212 marchés passés pour un montant de 23 954 551 euros**
- **97% des marchés attribués à des entreprises locales**
- **38M€ payés aux entreprises**
- **36 nouvelles conventions signées**
- **137 opérations sur La Réunion**